

La Gestion Participative De L'écosystème Du Quartier Kinsuka Pêcheurs : Cas Du Marché Pompage Dans La Commune De Ngaliema À Kinshasa

Kalenda Kabengela Nsenda Benjamin PhD ^{1,2}, Kamulumba Kayembe Gaby ^{1,2}, Lukusa Mukadi Deluxe ²,
Bukasa K. Katanku Francis ², Liyandja Impofi Jen-Claude ²,

¹ Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, République Démocratique du Congo

² Centre de Recherche en Eau et Environnement, Kinshasa, République Démocratique du Congo,



Résumé : L'isolement des populations à la gestion des espaces communautaires par les autorités politico administratives contribue à la dégradation des écosystèmes et leurs conditions de santé. La dégradation se révèle à travers l'accumulation des immondices, le débordement de canalisation, l'insalubrité des cours d'eau, l'abandon des véhicules en panne le long des artères publiques sous le regard indifférent des autorités et des gestionnaires de la ville de Kinshasa, en général, et celles du quartier Kinsuka Pêcheurs, en particulier. Les multiples tentatives de lutte contre l'insalubrité se sont soldées par un échec. Le présent article vise à sensibiliser les gestionnaires, les autorités et les populations de Kinsuka à collaborer en vue de l'assainissement de tous les espaces insalubres. Cette collaboration nécessite une approche de gestion participative qui permet d'associer tous les acteurs concernés par un projet. Entre autres acteurs il convient de noter les populations, les autorités administratives et coutumières, les bailleurs de fonds, les responsables et concepteurs des projets. En définitive, cette réflexion s'avère un plaidoyer envers une gestion intégrée de tous les partenaires sus évoqués.

Mots-clés : Pollution – approche participative – gestion participative – éducation à l'environnement

Abstract: The isolation of populations from the management of community spaces by the political and administrative authorities contributes to the degradation of ecosystems and their health conditions. The degradation is revealed through the accumulation of garbage, the overflowing of pipes, the insalubrity of waterways, the abandonment of broken-down vehicles along public arteries under the indifferent gaze of the authorities and managers of the city of Kinshasa, in general, and those of the Kinsuka Pêcheurs district, in particular. The many attempts to fight against insalubrity have ended in failure. This article aims to raise awareness among the managers, authorities and populations of Kinsuka to collaborate for the sanitation of all unsanitary spaces. This collaboration requires a participatory management approach that allows all the actors involved in a project to be involved. Among other actors, it is worth noting the populations, the administrative and customary authorities, the donors, the managers and designers of the projects. In short, this reflection is a plea for an integrated management of all the above-mentioned partners.

Keywords: pollution – participatory approach – participatory management – Environmental education.

1. CONSTAT

La présente réflexion s'inscrit dans la cadre du projet sur l'Éducation en Environnement, EDUC-ENVIRONNEMENT en sigle. Elle se fonde sur la conjugaison d'une panoplie d'approches, dont la principale demeure la participative, autrement appelée l'approche communicationnelle en environnement qui doit impliquer toutes les couches des populations au regard de la destruction de l'écosystème et des espaces habitables.

(WHEATER et EVANS, 2009; CHALLIES et al., 2016) soulignent que les changements climatiques et l'impact des sociétés

sur l'environnement entraînent une augmentation des dommages associés aux inondations et aux épidémies de tous genres. Depuis le début des années 1990, une transformation lente, mais inévitable s'est opérée dans la gestion du risque d'inondation à l'échelle mondiale (MERZ et al., 2010). En Europe, le nouveau paradigme, effervescent, a supporté la transition d'un mode de gestion essentiellement défensif axé sur le contrôle des risques vers des approches intégrées, écosystémiques et participatives visant la diminution de la vulnérabilité des populations à l'échelle des bassins versants (SHRUBSOLE, 2007; PAHL-WOSTL et al., 2011; VERKERK et VAN BUUREN, 2013; CHALLIES et al., 2016). D'abord, l'approche écosystémique consiste en une démarche totalisante, globale qui met l'accent sur le relationnel plus que sur les objets et qui permet d'appréhender la complexité d'un problème d'environnement (Allain, 2008). Il faut y rechercher les causes multiples d'un problème et envisager des solutions diverses voire contradictoires. Ensuite, une approche intégrée (Allain, 2008) se veut une démarche systématique et interdisciplinaire qui permet de tenir compte de toutes les dimensions pertinentes et significatives de l'environnement et plus particulièrement des relations et des interactions entre les différents éléments de l'écosystème et entre les différents impacts. Enfin, l'approche participative ou communicationnelle est à la fois un champ de recherche et un espace de pratiques qui s'attaque à la crise socioécologique (relation entre le monde social et l'environnement naturel) et qui s'appuie sur des notions telles que le consensus, le dialogue, le partenariat, la pédagogie ou la responsabilité (Catellani et al, 2019). Pour l'économie du temps et de l'espace, la présente réflexion se penchera uniquement sur l'approche participative qui semble aussi englober les deux premières.

2. CONTEXTE

La République Démocratique fait partie des pays insalubres de l'Afrique. Le paradigme sus évoqué rencontre encore des difficultés à cause de la faible prise en charge par les autorités et par la faible adhésion des populations. En conséquence, les déterminants de la faible adhésion populaire se caractérisent par les détournements des fonds alloués à l'assainissement de l'environnement, l'absence de la police chargée de la protection de l'environnement, les heures réduites pour l'enseignement à l'environnement, la négligence des animateurs environnementaux, etc. En gros, l'insalubrité semble devenir un mode de vie pour des populations congolaises, en général, et, celles de Kinshasa, en particulier.

En dépit de quelques programmes de sensibilisation concernant la lutte contre la pollution, tels que *Kin Bopeto*, *Kintoko*, *Programme National d'Assainissement* (PNA), il s'observe dans la ville-province de Kinshasa une insalubrité qui se caractérise par la présence accrue des amas et dépôts d'immondices, des déchets solides de toutes sortes que les populations jettent continuellement sur les places publiques et dans les cours d'eau qui traversent les quartiers sans que personne s'en occupe. À cela s'ajoutent le bouchage des caniveaux anciennement et récemment construits, la construction des édifices le long des cours d'eaux ainsi que la poussée des arbres et des herbes dans des cours d'eaux.

En particulier, le quartier Kinsuka Pêcheurs souffre dangereusement de l'insalubrité généralisée en raison des différentes activités commerciales, de la mauvaise gestion des voiries, de l'hydrologie, de la concentration des déchets résidentiels, de la boue. Une autre raison s'avère l'absence remarquable de la sensibilisation ou l'éducation des populations marchandes et leurs dirigeants. Soulignons que la pollution impacte négativement la qualité de vie des populations. Cette insalubrité s'est singulièrement concentrée au marché Pompage, objet de cette étude, étant donné sa position géographique.

Du point de vue géographique, le quartier Kinsuka Pêcheurs se situe au nord-ouest de la ville de Kinshasa. De manière générale, il s'agit un quartier marécageux en raison de sa proximité directe avec le fleuve Congo. Du point de vue de l'urbanisation, ce quartier est traversé par les avenues des Touristes, de l'École, Mukadi, Maindombe, Ceinture verte, l'avenue du CPA, etc. Dans la partie sud-ouest du quartier Kinsuka Pêcheurs, trois rivières, en l'occurrence Mangungu, Binza et Lukunga se croisent vers le marché de Pompage avant de se jeter dans le fleuve. Il convient de signaler que le marché Pompage s'avère une zone importante d'attraction en raison de la diversification des activités commerciales, culturelles et sanitaires, surtout. Ladite zone Pompage est en outre un grand carrefour et grand échangeur routier pour les avenues Mukadi, de l'École, Kimbwala, Nswala, Lisala, Malweka, Lukunga, en plus de rues qui y font jonction et qui sont toutes sollicitées. Les routes ci-dessus évoquées convergent un

en seul point, à savoir le marché de Pompage et ses environs, lesquels deviennent un centre important d'attraction de diverses activités polluant davantage ces espaces.

3. PROBLÉMATIQUE

L'affluence populaire et les activités en ces lieux amènent à se poser la question sur la gestion saine et les mesures à prendre en vue de la protection de l'environnement de Kinsuka Pêcheurs en général, et du marché Pompage, en particulier.

4. HYPOTHÈSE

Au regard de ce qui précède, la forte fréquentation et l'intensité des diverses activités nécessiteraient une pédagogie d'ordre environnemental en vue de préserver le quartier Kinsuka de la pollution et de la destruction de l'environnement ainsi que de la recrudescence des épidémies et d'autres maladies.

5. OBJECTIF

L'objectif de la présente réflexion vise à sensibiliser les gouvernants à tous les niveaux, les leaders d'opinion et les populations du quartier concerné à intégrer davantage la notion de la protection de leur environnement immédiat.

6. MÉTHODOLOGIE

Afin de parvenir aux résultats escomptés, il y a lieu de proposer une approche de gestion participative orientée en environnement. Elle est aussi dite communicationnelle, telle qu'elle est définie au point 1. Elle met l'accent sur la communauté, vise à renforcer l'autonomie des individus concernant la maîtrise de leur propre vie et de leur avenir, en leur fournissant des connaissances et outils nécessaires (Catellani et al, 2019). Autrement dit, la démarche de gestion participative permet d'associer tous les acteurs concernés par un projet (populations, autorités administratives et coutumières, bailleurs de fonds, responsables et concepteurs des projets, etc. pour une bonne appropriation de la gestion de l'environnement.

Spécifiquement, les parties prenantes qui concernent cette réflexion sont les décideurs politico administratifs, les gestionnaires des associations de la Société civile, les leaders d'opinions, les formateurs ainsi que la population cible de la RDC, en général, et du quartier Kinsuka Pêcheurs, en particulier.

Comme démarche à suivre, il faut adopter les étapes suivantes : premièrement, l'implication de tous les acteurs qui doivent contribuer aux discussions et décisions. Deuxièmement, l'échange d'informations, ce qui sous-tend l'existence d'une communication ouverte au travers de laquelle les participants doivent avoir accès à toutes les informations nécessaires. Troisièmement, la démocratisation du processus, c'est-à-dire qu'elle cherche à réduire les hiérarchies en permettant à chacun de s'exprimer. Quatrièmement, la quête des responsabilités partagées en ce sens que les décisions prises doivent être consensuelles en vue d'une implication collective.

Par ailleurs, la démarche adoptée présente un certain nombre d'avantages qui sont : primo, la meilleure acceptabilité des solutions grâce à l'implication des utilisateurs finaux. Ici, il convient de souligner que les solutions devraient être adaptées à leurs besoins. Secundo, le renforcement des capacités locales en dotant, au moyen d'une formation, les bénéficiaires des compétences et des connaissances durant le processus. Tertio, la durabilité des projets qui bénéficient du soutien des parties prenantes.

En résumé, la démarche proposée convient pour éradiquer la pollution dans les communautés du monde entier, en particulier celles de la RDC, et singulièrement, celles du quartier Kinsuka Pêcheurs. Sa réussite se fonde sur la collaboration et le partage des connaissances, ce qui renforce la prise de décision et le tissu social des communautés cibles.

Dans les lignes qui suivent, l'analyse portera d'abord sur la gestion participative de cinq avenues et d'une rue qui convergent au marché Pompage. Il s'agit des avenues de l'École, Mukadi, Lukunga, Nzolana, Nswala et de la rue Lisala. Ensuite, un regard sera porté sur la gestion participative de trois rivières Mangungu, Binza et Lukunga qui se jettent dans le fleuve. Enfin, la gestion participative de la salubrité du marché et des activités diverses à ses alentours intéressera cette réflexion.

7. DESCRIPTION DE LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE AU MARCHÉ POMPAGE

7.1 La dégradation des avenues et rue convergeant au marché Pompage

Comme il a été souligné plus haut, le marché Pompage s'avère un épiscentre de plusieurs activités. Il draine des populations qui viennent de différents horizons, lesquelles empruntent différentes avenues principales, nécessairement, pour y déboucher. Ce sont les avenues des Touristes, de l'École, Mukadi, Nswala, Lukunga, Lisala et la Route Nzolana comme l'indique la carte ci-dessous :

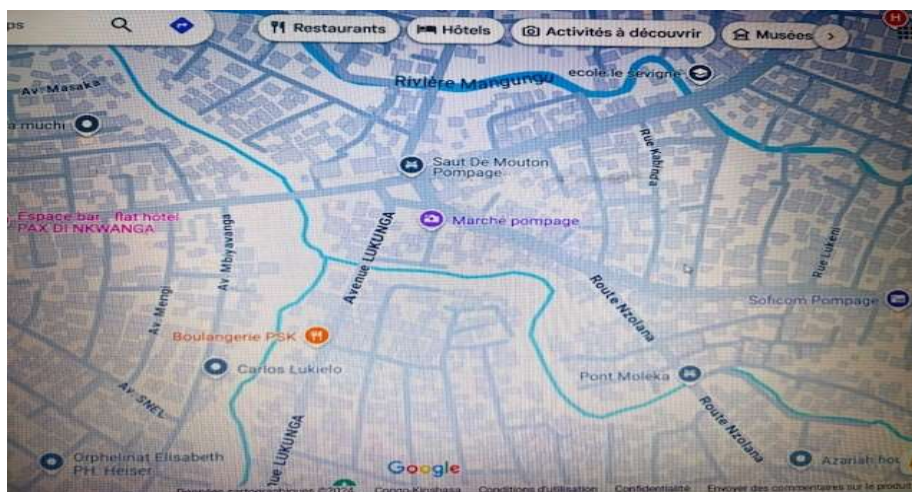


Fig. 1 Google Maps du 6 décembre 2024 Carte routière de Pompage

7.1.1 L'avenue des Touristes

L'avenue des Touristes, qui part du rond-point de Mont-Ngaliema au croisement de la route nationale n°1, longe le fleuve Congo pour rencontrer l'avenue de l'École, à Brikin. Elle abrite beaucoup d'activités à caractère commercial et agricole, en plus de la fréquentation intense des engins lourds, moyens et légers. Les activités et les fréquentations motorisées exposent, au danger, les riverains et les marchands en raison de la pollution issue des déchets solides et liquides. À titre illustratif, les activités commerciales, marquées par les restaurants à ciel ouvert et au bord du fleuve, contribuent quotidiennement à la pollution de l'environnement. À défaut des poubelles, les vendeurs des poissons frais communément appelés Maboke jettent, dans le fleuve Congo, les déchets solides (constitués des arrêtes des poissons, des os des porcs, des chèvres, des poulets, etc.) et des déchets liquides (comprenant surtout les eaux usées). De plus, sur le fleuve, à environs 500 mètres desdits restaurants Maboke, un îlot héberge une carrière d'exploitation et de commercialisation des pierres de construction. C'est dans cette zone que se pêchent artisanalement les poissons qui sont vendus immédiatement aux restaurants. En outre, les véhicules polluent l'environnement en charriant la poussière et en dégageant de la fumée avec du plomb à travers leurs tuyaux d'échappement. Au demeurant, la description ci-dessus suscite deux inquiétudes à savoir la gestion de l'environnement fluvial et celle de l'environnement terrestre (Tshiyombo Nsapu, D. : 2024). Le premier touche à la santé des êtres aquatiques (les poissons notamment) vivant dans le périmètre concerné. Le second se rapporte aussi à la santé des humains (conducteurs des engins lourds, les commerçants, les clients, les pêcheurs et les habitants) fréquentant ces endroits et de ceux habitant le long de l'avenue du Tourisme. En résumé, la pollution décrite expose dangereusement les populations à des gros risques sanitaires majeurs. La préoccupation majeure reste celle de savoir si les populations concernées se rendent compte la destruction de leur écosystème et, surtout, des dangers sanitaires qui pourraient en découler.



Fig.2 L'avenue des Touristes croisant l'avenue de l'École à Brikin

7.1.2 Les avenues de l'École et Nswala

Les deux avenues parallèles, de l'École et l'avenue Nswala, ex avenue des Combattants, partent de la Route nationale n°1, à l'Est de la commune de Ngaliema vers le quartier Mbudi, à l'Ouest. D'abord, l'avenue de l'École tire sa source à partir de la station d'essence de Cobil au Centre Supérieur Militaire. Elle sépare la commune de Ngaliema de celle de Mont-Ngafula aux alentours du cimetière de Kinsuka. Elle traverse en même temps le marché Pompage. Ensuite, l'avenue Nswala, vient de la route de Matadi, à partir du Centre Médical de la Direction Général des Impôts (DGI). Les deux avenues se rencontrent au marché de Pompage.



Fig.3 Deux avenues de l'École et Nswala

allant de la route de Matadi
au Marché Pompage



Fig.4 Croisements Lisala, Nswala et Nzolana

C'est au niveau de ce centre d'activités que s'ancrent les problèmes de pollution. Ils s'expriment en termes de bouchage des caniveaux par des déchets solides et liquides provoquant des inondations, par l'érection des étalages commerciaux et par le déversement sur la route des eaux des fosses septiques domiciliaires. De plus, les rampes du saut-de-mouton de Pompage servent des dépôts des immondices et des toilettes des passants. La pollution s'accroît à l'Est du saut de mouton de Pompage. Elle se caractérise par la fumée des engins motorisés. Par ailleurs, la vente au sol des produits vivriers se révèle une source importante d'intoxication et de diverses autres maladies. En plus des activités commerciales le long de cette avenue, dans les

périmètres du marché Pompage, se trouvent les activités ecclésiastiques, administratives (Bureaux de la Police nationale), scolaires et sanitaires qui évoluent dans cet état de putréfaction. En gros, l'avenue de l'École reste très préoccupante dans les alentours du marché Pompage en raison de l'indifférence des populations envers la pollution.

7.1.3 L'avenue Mukadi

Les avenues Mukadi (de l'École bis) est la plus courte de toutes les autres à décrire. Elle se présente sous la forme d'un croissant. Elle part de la jonction avec l'avenue de l'École à Brikin pour la rejoindre à Pompage terminus, entre la station d'essence de Sonahydroc et le bureau du Commissariat de la Police. Pourtant récemment construite avec une canalisation, ladite avenue semble plus polluante que les autres avenues au regard de l'intensité des activités commerciales. Primo, la canalisation est quasi inexistante de nos jours. Elle est bouchée et, détruite à certains endroits par des gros engins appartenant aux clients de la compagnie Carrigrès. L'avenue en question représente aussi un dépôt des déchets solides et liquides des restaurants, des ateliers d'ébénisterie, de métallurgie, des débris de boissons, etc. Plus loin, elle est reliée par le pont Kinsuka au-dessus de la rivière Mangungu. Faute de curage, les eaux usées y stagnent constamment, elle crée parfois des fortes inondations qui empêchent les piétons et les engins de circuler. À leur passage, ces eaux charrient toutes sortes des déchets (solides et liquides), des matières fécales des maisons d'habitations et des bureaux ainsi que celles qui sont déposées et/ou jetées volontairement par les marchands, les sans-abris et par certains automobilistes. La description de cet état de l'insalubrité inquiète dans la mesure où la pollution de ce milieu public provoque facilement des maladies et des épidémies, lesquelles coûteraient cher à l'État congolais dans un proche avenir.

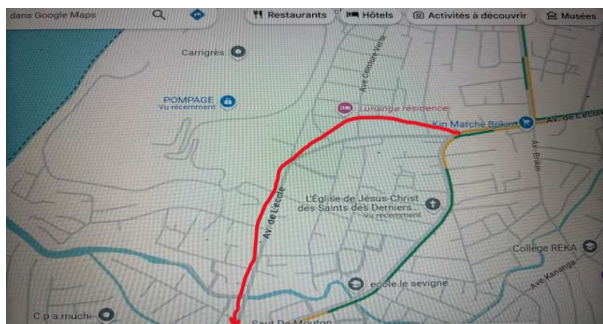


Fig.5 L'avenue Mukadi devant le site de Carrigrès



Fig.6 État de l'avenue Mukadi sur le pont Kinsuka



Fig.7 Avenue Mukadi : Parking des bennes basculantes à l'entrée principale de la Compagnie Carrigrès : la canalisation est complètement bouchée

7.1.4 L'avenue Lukunga

L'avenue Lukunga se trouve au prolongement de l'avenue Mukadi à partir u saut de mouton de Pompage et longe la localité Kimbwala vers l'usine de captage d'eaux de la Regideso et de l'école catholique Don Bosco en direction Sud-ouest. Cette route est asphaltée à son début. Elle abrite plusieurs activités commerciales. Comme celles qui sont décrites plus haut, l'avenue Lukunga s'avère insalubre et enregistre des sérieux problèmes de pollution aux alentours du marché Pompage en raison de la mauvaise gestion des déchets de toutes sortes et de l'absence de son assainissement. Il résulte de ce constat que les marchands, les automobilistes, les motocyclistes et les piétons vivent dans ces conditions inhumaines et propices à des maladies et autres épidémies.

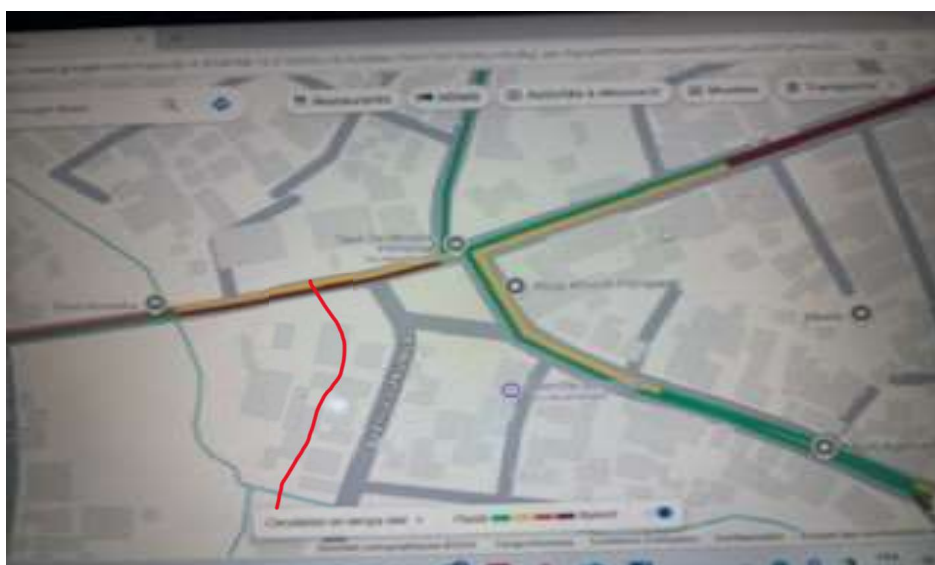


Fig.8 Avenue Lukunga de Kimbwala vers le marché Pompage

7.1.5 L'avenue (Route) Nzolana

L'avenue Nzolana, construite et asphaltée en 2023, est le prolongement de l'avenue Kinshasa qui fait jonction avec l'avenue Marine à Binza UPN. Elle descend vers Pompage et croise l'avenue Nswala. Elle est reliée, au niveau de Pompage, par le pont Moleka sur la rivière Binza. Aux alentours de l'arrêt final (terminus), il se passe des activités commerciales intenses en plus des transports en commun qui suscitent des embouteillages sans précédent. D'abord, la concentration des véhicules et des motos est une source avérée de la pollution en raison de la fumée que dégage chaque engin. Il est établi que la pollution motorisée génère des maladies telles que le cancer de la peau, la cirrhose de foie, la tuberculose, etc. Ensuite, l'absence de curage de la canalisation qui longe l'avenue Nswala ne cesse de polluer cet environnement (Nteranya, 2008). Tout le monde, les piétons en particulier, est contraint de marcher dans la boue et dans les eaux usées. C'est aussi dans ce cadre que les différents commercent fonctionnent (les marchands vendent sur le sol et sur l'asphalte polluée.)



Fig.9 Croisement Nzolana et Nswala à Pompage

7.1.6 La rue Lisala

La rue Lisala est une rampe qui relie l'avenue Nswala en amont et celle l'école au pied du saut de mouton, en aval, en venant de Brikin. Cette rampe est bétonnée en 2019. Elle présente, en ce qui la concerne, les mêmes conditions d'insalubrité que les grandes artères qui sont décrites plus haut. Elle charrie des eaux usées qui, visiblement, sortent des résidences qui la longent. À son aval, elle sert d'un dépôt d'immondices et d'un urinoir pour les piétons et les motocyclistes. Les dalles sur la canalisation lui servant de pont sont couvertes desdits eaux usées. Au croisement avec l'avenue de l'école, les commerces y fonctionnent comme ailleurs dans les environs. En amont comme en aval, les entrées de cette ruelle sont embouteillées de la même manière qu'à Nzolana. Les populations qui fréquentent ce lieu semblent ne pas craindre le risque des maladies, des épidémies et de la contamination des produits vivriers qui y sont vendus à même le sol (Ntombi, Yima, Kisangala & Makanzu 2004).

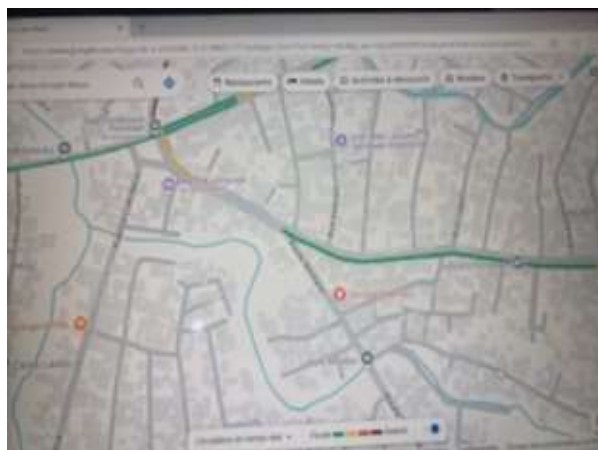


Fig. 10 La rue Lisala entre Nswala et de l'École



Fig. 11 Croisement Lisala et de l'École

Au regard de tout ce qui précède, les avenues étudiées convergent toutes en un seul point d'ancrage, qui est le marché de Pompage. Elles charrient les déchets liquides et solides ainsi que les matières fécales qui se concentrent au lieu même du marché en plein commerce sans que personne s'en soucie.

En gros, l'insalubrité, se trouvant le long des avenues décrites et échouant au marché en question, dénote l'absence des services comme ceux de l'environnement, de l'hygiène, de la voirie et drainage, de l'habitat et urbanisme aux niveaux local (localité et quartier), communal et provincial en aval, et national en amont, bien qu'ils existent.

7.2. La dégradation environnementale au marché Pompage

Le marché de Pompage se situe en aval de toutes les avenues décrites ci-haut. Il se présente sous la forme d'un entonnoir. Au-dessus, le saut de mouton le traverse. En-dessous, il forme un grand carrefour et un grand centre d'attraction. C'est donc un épiscentre du quartier Kinsuka Pêcheurs. On y trouve des activités commerciales de toutes sortes comprenant les marchands internes et externes. Les premiers vendent dans des magasins, alors que les seconds le font à ciel ouvert et sur l'asphalte qui est couverte par une couche de boue complètement polluée. Il faut signaler que l'accumulation des déchets des canalisations et celle des articles du marché qui sont jetés ont détruit l'asphalte de l'avenue Nswala et sa canalisation, les rampes de l'avenue de l'école dans ses deux directions (Likoli, 2015). Comme le démontrent les images ci-dessous, le marché de pompage lui-même s'est transformé en un carrefour important de l'insalubrité du quartier Kinsuka Pêcheurs.



Fig.12 Place du Marché Pompage : marché pirate sur l'avenue Nswala



Fig.13 Marché pirate installé à l'intersection des avenues Nswala, Lukunga, Mukadi en-dessous du saut de mouton de Pompage



Fig.14 L'insalubrité devant la station d'essence Sonahydroc à place du marché Pompage



Fig.15 L'insalubrité au marché pirate en dessous du saut de mouton de Pompage

De plus, à la place du marché Pompage, d'autres facteurs contribuent à chaque instant à la pollution et à la destruction de l'environnement. On peut noter la concentration des engins motorisés de tout genre (roulant et en panne), le concassement de la carrière de la compagnie Carrigrès qui commercialise les pierres pour la construction. Les engins dégagent de la fumée alors que la compagnie Carrigrès propage la poussière à grande échelle. Pour leur part, les engins en panne, dans ce secteur, sont, pour la plupart, des camions bennes basculantes que les propriétaires ont abandonnés le long des avenues. Ceux-ci servent de latrines de fortune et de dépôts d'immondices. En résumé, les produits toxiques, à savoir la fumée des véhicules, la poussière et les déchets contribuent à des maladies et épidémies chez les populations commerçantes, passagères et surtout chez les habitants environnants.

Vu son importance, le marché de Pompage exigerait une gestion saine à tout point de vue, en l'occurrence la gestion administrative et la gestion environnementale pour sortir de l'état insalubre où il se trouve actuellement. Le marché de Pompage ressemblerait à une jungle ou à un bateau dépourvu de son capitaine, quant à sa gestion matérielle. La présence de l'autorité se manifeste à travers les services à caractère financier, dont celui des percepteurs des taxes quotidiennes des étalages et des magasins des marchands et des stationnements des véhicules de transport en commun. Mais, cette présence semble est quasi inexistante quand il s'agit des travaux de l'assainissement de ce lieu public.

Pourtant, à l'instar des autres centres commerciaux, le marché de Pompage dispose d'une administration locale qui devrait lutter contre l'insalubrité en vue de protéger la santé de ses occupants. En bref, il apparaît plus qu'impérieux de sensibiliser les gestionnaires, les commerçants et les autres usagers le bien-fondé de vivre dans un lieu salubre.

7.3 L'insalubrité de trois rivières entourant le marché Pompage

En plus de cinq avenues principales qui débouchent sur le creux du marché Pompage, deux rivières, à savoir Mangungu et Lukunga ceignent le marché de l'Est à l'Ouest, pour se rencontrer au bas de la localité dite Carreau Congo avant de se jeter dans le fleuve Congo. La rivière Mangungu passe en- dessous du pont Carrigrès sur l'avenue Mukadi, dans la direction Est-Ouest. Elle sépare le Centre Évangélique Francophone Évangile de vie et l'église La Chapelle des Vainqueurs, d'un côté, et de l'autre, elle passe entre l'école Fortuné et le Centre de Santé La foi. En revanche, la rivière Lukunga vient d'en haut de Kimbwala, de la direction Sud-Ouest vers la Nord-Ouest. Elle passe en dessous du saut de mouton avant de croiser la rivière Mangungu pour se diriger dans le fleuve Congo.

Le problème ne consiste pas seulement à situer les trois rivières, mais il concerne leur gestion et celle des populations environnantes (Lelo, 2011). Comme tous les autres cours d'eau de la ville de Kinshasa, les trois rivières sont polluées, et elles s'avèrent des dépotoirs des déchets de toutes sortes provenant des ménages et des commerces, etc. Elles sont aussi transformées en latrines (Dumartin, 2017).

7.3.1 La rivière Mangungu

D'abord, les rivières Mangungu, Lukunga et Binza sont visibles sur les avenues Mukadi, de l'École et sur la route Nzolana. La première, c'est-à-dire la Mangungu traverse l'avenue Mukadi et longe l'avenue de l'école. L'analyse de cette rivière se limite au niveau du pont Carrigrès comme le démontre les figures ci-dessous (Nteranya, 2020).



Fig.17 Rivière entre École et Commerce



Fig.18 Rivière longeant l'école Fortuné



Fig.19 Pont Carrigrès inondé

Comme on peut le constater, la rivière charrie les déchets que les riverains¹ y jettent à longueur des journées. Lesdits déchets comprennent en très grande quantité des matières en plastique, en l'occurrence des bouteilles, qui viennent s'accumuler en dessous du pont Carrigrès. Parfois, ils sont refoulés par le fleuve inondé pendant la saison des pluies. C'est ici qu'il faut interroger la responsabilité des riverains (Kiemetore, 2012). Les institutions, comme les églises, les centres hospitaliers et les écoles, devraient assurer leur leadership. En effet, elles devraient éduquer leurs membres, leurs visiteurs et leurs voisins résidentiels pour protéger leur environnement et pour assainir leurs sites en vue de prévenir les maladies et les épidémies.

7.3.2 La rivière Lukunga

La deuxième, c'est-à-dire la Lukunga, traverse l'avenue de l'école dans le sens perpendiculaire et à la sortie du saut de mouton, en direction de Mbudi. Deux rampes, de sortie et d'entrée, croisent la même à l'entrée du pont Kinsuka. Elle sert successivement de carrière d'extraction du sable pour les travaux de construction, de dépotoir des déchets et autres immondices. Sur la rivière, les herbes et les arbres qui poussent la rétrécissent et empêchent l'eau de couler comme le démontrent les images suivantes :



Fig.20 Sur le pont Kinsuka



Fig. 21 La Rivière Lukunga vers la Mangungu



Fig.22 La Rivière Lukunga en provenance de Kimbwala

¹ Par riverains, il faut entendre tous les habitants voisins des cours d'eau en étude. Il s'agit ici des églises, des écoles, des centres hospitaliers, des bureaux de la Police, des commerces, etc.

7.3.3 La rivière Binza

Enfin, vient une troisième rivière sur la Route Nzolana. Il s'agit de la rivière Binza qui relie les quartiers Musey et Malweka. Elle passe en-dessous du pont Moleka, elle longe l'arrière du marché Pompage avant de rejoindre la rivière Lukunga en direction de Kimbwalu. Comme les deux précédentes ci-dessus décrites, la rivière Binza connaît le même problème de pollution en raison des déchets ménagers et commerciaux qui y sont jetés.

8. La gestion participative de la pollution à Kinsuka Pêcheurs

Au regard de la description faite aux points 7.1, 7.2 et 7.3, il y a lieu de retenir que l'insalubrité généralisée au marché de Pompage et ses alentours dénote l'absence totale de l'autorité à tous les niveaux et de l'absence d'une pédagogie de l'environnement. La description a en outre démontré l'inconscience, l'insouciance et l'ignorance desdites populations et des autorités quant à l'impact nuisible de toutes ces pollutions, à savoir la destruction des routes, des ponts et de l'écosystème dans son ensemble. Cette situation expose les populations aux diverses maladies et épidémies qui contraindront, à l'avenir, le gouvernement à dépenser beaucoup d'argent pour les soins des populations victimes et pour l'assainissement de tous ces sites infectés. C'est ce qui revient à dire que le niveau actuel de l'insalubrité au marché Pompage et ses environs au quartier Kinsuka Pêcheurs laissent l'impression d'une bombe à retardement contre laquelle il faut rapidement agir (Kouassi et Assi 2013). Agir rapidement suggère la participation et l'éducation de tout le monde ainsi que le renforcement des mesures existantes. Pour réussir ce grand défi, il faudrait le dialogue et le consensus social. En d'autres termes, il faudrait que les avis des populations soient pris en compte, au lieu de leur imposer ce qu'elles doivent faire. Le dialogue social en environnement suppose notamment au niveau national, provincial et local ce qui suit :

A. Au niveau national et provincial

1° Le renforcement des capacités des acteurs au sein des institutions nationales - à savoir le Président de la République, le Parlement, la Justice et le Gouvernement- afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle sur la protection de l'environnement au lieu de se focaliser sur le discours n'ayant aucun impact sur les populations.

2° Le renforcement des capacités des acteurs au sein des institutions provinciales, communales et locales (quartiers, localités et rues) afin qu'ils jouent pleinement leurs rôles concernant la protection de l'environnement.

3° La création par le gouvernement national d'un corps policier chargé de la protection de l'environnement, dénommé Police Nationale pour la Protection de l'Environnement, PNPE en sigle. Ce corps devrait être doté d'un mandat précis et placé sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et celui de l'Intérieur. De plus, il doit être différent de celui des Inspecteurs de l'environnement qui est un service de l'administration publique. En outre, la mission de la PNPE est de dissuader les populations récalcitrantes, à travers son service judiciaire, qui les sanctionnera des tributs conséquents. Enfin, la PNPE pourrait être décentralisée jusqu'au niveau de la commune.

4° Au sein du système éducatif national, à savoir l'Enseignement Primaire, Secondaire et technique (EPST); la Formation professionnelle, Arts, Métiers et Artisanat (FPAMA) ainsi que l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), il serait important d'intégrer le cours d'Éducation à l'environnement, dans son programme d'enseignement, et ce, à tous les niveaux. Il faut aussi instaurer le système des sanctions aux acteurs (personnel administratif, enseignants et apprenants) récalcitrants et récidivistes.

5° Le ministère de la Justice et Garde des Sceaux, qui octroie la personnalité juridique, devrait instruire toutes les Organisations Non Gouvernementales, quelles que soient leurs missions, d'intégrer dans leur programme de formation, des modules sur l'éducation à l'environnement.

6° Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale devrait aussi renforcer ses mesures hygiéniques sur les places publiques et dans les résidences privées. Il devrait réhabiliter et redynamiser la Police d'hygiène, comme autrefois, pour éduquer les populations et pour sanctionner les récalcitrants. Il devrait enfin recommander aux structures hospitalières, privées comme publiques, de veiller à la protection de leur environnement.

7° Le ministère ayant en charge les Infrastructures et Travaux Publics, à travers les établissements tels que l'Office des Voiries et Drainage, OVD en sigle, et leurs sous-traitants de veiller régulièrement au curage des voies d'évacuation des eaux et à l'entretien des routes. Pour y parvenir, l'OVD devrait décentraliser ses activités jusqu'au niveau des localités, ce qui sous-entend la multiplication des ouvriers cantonniers, comme ce fut à l'époque.

8° Le ministère de l'Urbanisme et Habitat qui octroie les autorisations de bâtir devrait renforcer les mécanismes de contrôle, de surveillance et des sanctions envers leurs clients qui surchargent des avenues avec des matériaux de construction (sable, caillasse, moellon, etc.).

9° Le ministère des transports et celui de l'Intérieur devraient interdire les marchés pirates qui s'installent sur les voies publiques. Par marchés pirates, il faut entendre toute activité commerciale comme les ventes ambulatoires, les garages des motos et des automobiles. De plus, lesdits ministères devraient créer des parkings payés avec un guichet unique au lieu de déferler des agents sur la route. En outre, ils devraient organiser et renforcer les services de remorquage des véhicules abandonnés, en panne, sur des voies publiques. Enfin, ils devraient avant d'interdire les parkings pirates, créer des sites pour les parkings des transports en commun.

10° Le ministère de l'Information, Presse et Communication devrait revenir à l'une de ses missions traditionnelles d'éducateur des masses à travers les émissions éducatrices notamment sur l'environnement. Il devrait veiller à ce que les communicateurs, chroniqueurs, journalistes, etc. puissent s'impliquer dans cette lutte contre la pollution.

11° Le ministère de la Défense nationale s'avère aussi un instrument utile pour le développement d'un pays. En temps de paix, il contribue aux différentes activités (le génie militaire, l'agriculture et autres) comme il peut contribuer à la lutte contre la pollution qui décime les Congolais.

B. Au niveau local (des quartiers et des localités)

1°. La formation des différents groupes sociaux, considérés comme des leaders d'opinion, sur la protection de l'environnement. Ces groupes sont notamment les églises, les écoles, les bars, les centres hospitaliers, les gestionnaires des parkings, les responsables des associations des transporteurs.

2°. La création des pools de formation et d'encadrement des jeunes leaders dans des quartiers, localités et rues qui s'occuperaient de l'assainissement environnemental. Ces jeunes leaders devraient être rémunérés par leurs entités locales, sous la supervision du bourgmestre.

3°. Le renforcement des capacités des administrations des marchés, en l'occurrence celle du marché Pompage, quant au maintien de la salubrité de leurs marchés. Ces administrations devraient aussi procéder à des sanctions sévères contre les récalcitrants. Pour ce faire, elles devraient identifier et former, à leur tour, les leaders d'opinion en environnement, lesquels seront sélectionnés dans les différents domaines commerciaux de leur entité pour s'occuper des administrés du marché en matières environnementales.

4° L'assainissement des marchés, en l'occurrence celui du marché Pompage, doit s'exécuter quotidiennement, il faut que les populations s'habituent avec la notion de l'hygiène et de la propreté (corporelle, vestimentaire, alimentaire) pour une bonne qualité de vie.

CONCLUSION

La lutte pour la protection de l'environnement concerne tout le monde, car sa santé en dépend. L'analyse a révélé successivement l'état insalubre des avenues et rues qui convergent au marché Pompage, celui des rivières qui passent autour dudit marché et, enfin, celui du marché lui-même. Elle a aussi indiqué les causes immédiates de ce niveau avancé de la pollution de cet endroit d'intérêt communautaire. L'étude a montré en outre l'absence de l'autorité pour imposer les lois ayant pour but la protection de l'écosystème de Kinsuka Pêcheurs, en particulier le marché Pompage où les populations sont exposées à des risques énormes des maladies et des épidémies. Pour remédier à cette situation, il a été proposé et démontré l'importance de

l'approche participative qui impliquera tout le monde, allant des autorités aux citoyens. Il a été démontré par ailleurs que l'éradication de ce fléau dépend de la volonté politique et des moyens financiers conséquents que le gouvernement engagera. Enfin, l'étude en question a proposé que soient appliquées des sanctions radicales envers tous les récalcitrants afin de les dissuader à l'entretien de l'insalubrité.

Références

- [1]. Alain, J.Ch., Approche systémique et relation relative à l'environnement, Tara Arctic, SCEREN, Academie de Paris, 2007-2008, document téléchargé et consulté le 7 novembre 2024, à 12 h 11.
- [2]. Catellani, A., Espuny, C. P., Lavu, P. M. et Vigouroux, B. J., Les recherches en communication environnementale. État des lieux, Journal Open edition, Communication, vol.36/2, 2019.
- [3]. CHALLIES E., J. NEWIG, T. THALER, E. KOCHSKÄMPER et M. LEVIN-KEITEL (2016). Participatory and collaborative governance for sustainable flood risk management: An emerging research agenda. Environ. Sci. Policy, 55, 275-280.
- [4]. Daddy Tshiyombo Nsapu, « L'or bleu cache dans les cours d'eaux congolais les potentialités halieutiques et le boom économique », Communication du 11 novembre 2024, Centre de Recherche Eau et Environnement, Kinshasa, 2024.
- [5]. De Saint Moulin L.,(2010). Ville et organisation de l'espace en République Démocratique du Congo, Paris : Harmattan
- [6]. Dumartin, S. (2017). Les pratiques environnementales des entreprises. Consulté le 29/09/2022, sur www.insee.fr/fr/statistiques/3197097.
- [7]. Gourin, C. (2020). L'impact des entreprises sur l'environnement. Consulté le 29/09/2022. <https://www.wattvalue.fr>.
- [8]. Hamaide, B., Fauchaux, S., Neve, M., & O'Connor, M. (2012). Croissance et environnement : la pensée et les faits. Paris, Anthopos.
- [9]. [https://google.ca/Approche intégrée en environnement](https://google.ca/Approche%20int%C3%A9gr%C3%A9e%20en%20environnement), document téléchargé le 7 novembre 2024, à 12 h 18.
- [10]. <https://google.ca/Environnement>, document téléchargé le 15 août 2024, à 12 h 27.
- [11]. <https://chatbotai.com/shares/9a6c46a9-f679-4625-856f-4be021806ef2?shareType=chat>, document consulté le 22 septembre 2025, 17h00.
- [12]. Kayembe, K. (2012). Dimensions socio-spéciales de l'érosion ravennate intra-urbaine dans la ville tropicale humide, Thèse, Université Catholique de Louvain.
- [13]. Kiemtore, I. (2012). Impacts environnementaux et risques sanitaires de l'exploitation artisanale de l'or: cas du site aurifère de BOUERE. Nord Kivu, Mémoire de Master, Institut International de l'environnement].
- [14]. Kouassi, K. & Assi, J.P. (2013). Les enjeux de la prolifération des sachets en milieu urbain: le Cas D'ADJAME. Les lignes de Bouaké-La-Neuve, 1(4), 1-22.<https://docplayer.fr/226486021>.
- [15]. Kyana, J. (2010). Les constructions anarchiques dans le quartier Kimbangu I et Yolo-Nord III le Long de la rivière Kalamu: étude d'impact environnemental et social, Mémoire de DEA, Université de Kinshasa.
- [16]. Lelo, F. (2008). Kinshasa, ville et environnement. Paris, Harmattan. Paris, 'Harmattan, 282 p. de Kinshasa.
- [17]. Lelo, F. (2011). Kinshasa, Planification et aménagement. Paris, Harmattan. Paris, Harmattan, 381 p, Kinshasa.
- [18]. Lienart, S. & Castiaux, A. (2012). Innovation et respect en environnementale sont-ils comptables? Le cas du secteur du TIC. Revue reflets et perspectives de la vie économique, 4 (L1), 77-96.
- [19]. Likoli Osumbe, T .(2015). Niveau de connaissance des habitants de la commune de Limete face à la gestion de leur

environnement comme cadre de vie, Mémoire de DEA, ISTM /KIN.

- [20]. MERZ B., J. HALL, M. DISSE et A. SCHUMANN (2010). La gestion des risques d'inondation fluviale dans un monde en mutation. *Nat. Haz. Earth Syst. Sci.*, 10, 509-527.
- [21]. Musenga,V.(2014). L'organisation de l'environnement urbain et les perspectives d'aménagement Durable de la ville de Kinshasa. Thèse, Université de Kinshasa. Facultés des Sciences, Université de Kinshasa.
- [22]. Nteranya, S. (2020). Cartographie de l'érosion hydrique de sols et priorisation des mesures de conservation dans le territoire d'Uvira en République Démocratique du Congo. *Revue électronique en sciences de l'environnement*, 20 (3), 1-34. <https://doi.org/10.4000/vertigo.28888>.
- [23]. Ntombi M. K., Yina N., Kisangala M. & Makanzu I.F., (2004). Evolution des précipitations supérieurs ou égales à 15 mm durant la période 1972-2002 à Kinshasa. *Revue Congolaise des Sciences. Nucl* 20, pp. 30-40.
- [24]. Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2004). Gestion des déchets d'activité de soins, Aide-mémoire N° 281.
- [25]. PAHL-WOSTL C., P. JEFFREY, N. ISENDAHL et M. BRUGNACH (2011). Maturation du nouveau paradigme de gestion de l'eau : Passer de l'aspiration à la pratique. *Ressource d'eau. Manag.*, 25, 837-856.
- [26]. Philippe, T., & Diabate, S.I. (2017). Guide pratique sur la gestion des déchets ménagers et des sites d'enfouissement technique dans les pays du sud [Rapport de recherché, Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie].
- [27]. Sankiana Mlankanga G, Kinkela Sunda C., (2024). Perception des maraîchers de Kinshasa sur les effets des changements climatiques, *European Journal of Social Sciences Studies*, Volume 9, pp.212–231.
- [28]. VERKERK J. et A. VAN BUUREN (2013). L'espace pour la rivière : un condensé de l'état de l'art. Dans : Faire de la place pour le fleuve - Expériences de gouvernance avec une gestion multifonctionnelle des crues fluviales aux Etats-Unis et en Europe.
- [29]. WARNER J.F., A. VAN BUUREN et J. EDELENBOS (éd.), IWA Publishing, Londres, Royaume-Uni, pp.15-32.
- [30]. WHEATER H. et E. EVANS (2009). Utilisation des terres, gestion de l'eau et risques d'inondation futurs. *Politique d'utilisation des terres*, 26S, S251-S264.